



PILE : JE GAGNE !!!

FACE : JE NE PERDS PAS !!!

Le : 10 septembre 2015-TG23

L'appétit vient en mangeant et le moins que l'on puisse dire, c'est que notre Direction a pris des kilos durant les congés !!!

Le slogan gagnant gagnant fait partie du passé, aujourd'hui compétitivité oblige, et je gagne à tous les coups !!!

Les salariés ont fait les efforts demandés avant les congés, afin de répondre à la demande commerciale :

- **Débordement d'horaires**
- **Samedis travaillés**
- **Fériés travaillés**

A l'époque, **FORCE OUVRIERE**, avait pris ses responsabilités et les assument. Des points ont pu être obtenus, d'autres non mais les salariés ont assuré :

« Ils ont mouillé le maillot » et en retour, sans oublier la fatigue sur cette période trop longue :

→ Certains ont dû mal à retrouver, « le beurre à mettre dans les épinards » avec des doutes sur le nombre de primes à 7,50€/j (pourtant confirmé en CE : Qu'elle serait maintenue quand la Direction annule une séance).

→ D'autres, se sont aperçus que leur prime de douche avait carrément disparu de leur fiche de paie du mois d'août, pourtant payée depuis toujours !!!

→ D'autres encore ont subi un « hold up » d'une journée de congés (CT ou CTI) pour la journée du 24 août en lieu et place de la récupération du 15 août.

Il avait pourtant été annoncé avant les congés en consigne de pointage : si le salarié n'a plus de congés principaux, de la pointer soit en CTC, soit en chômage.

- Le salarié ne peut plus injecter de jours dans son compteur CT, mais la Direction peut lui en « piquer » !!!

Dans la course aux profits, on a droit à la mise en place de l'esclavagisme, avec la participation de pôle emploi, et promesse d'un contrat interim.

1 mois d'essai

1^{ère} semaine = dextérité + théorie

Ensuite les 3 semaines suivantes en atelier.

Et au bout c'est la carotte, avec la promesse d'un contrat de 6 mois, on n'arrête pas le progrès et tous les moyens sont bons, pour faire baisser la courbe du chômage.

Les boites d'interim' et pôle emploi sont chargés de la besogne, sous le sigle **A-F-P-R** (**A**ction de **F**ormation **P**réalable au **R**ecrutement)

FORCE OUVRIERE dirait plutôt : Tu Arrives, tu te **F**orme, tu **P**roduis, et tu **R**epars !!!

→ Et cerise sur le gâteau, avant il y avait des heures supplémentaires pour produire plus et le salarié pouvait prétendre en récupérer une partie des fruits.

Maintenant, c'est du gratuit avec le passage de 45 à 47 v/h !!! **Sans changer le taux d'engagement de l'opérateur !!!**

→ **POUR PRODUIRE +**

→ **Avant** : on demandait à l'opérateur de faire 4 jours/semaine de l'après-midi, 1h19 d'heures supplémentaires payées à 125%

La Direction récupérait environ 60 v/jour x 4 = 240/semaine

→ 960/mois

→ **Après** : On ne demande plus rien à l'opérateur, il voit sa cadence passer de 45 à 47 → « **gratuit** »

La Direction récupère environ 2v/heure x 15h/jour = 30v/jour

30x5 = 150/semaine

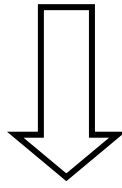
150x4 = 600/mois !!! **Gratuitement**

FORCE OUVRIERE ne réclame **surtout pas** la mise en place d'heures supplémentaires, simplement que si véhicules supplémentaires il y a, le gagnant gagnant devra être.

→ Un opérateur engagé à 45 v/heure à un taux d'engagement de X, ce même opérateur engagé à 47 v/heure, n'a pas le même X !!!

Si la Direction n'a pas compris cela, elle jouera sans FORCE OUVRIERE, et sa production supplémentaire demandée, se fera à la roulette russe !!!

Dans l'esprit gagnant gagnant



Direction

+ 2 v/h

→ 30 v/j

→ 150 v/semaine

= 600/mois

= 6 600/an

Salariés

?

Salariés

0

Direction

6 600

